

moneta



Le journal pour
un usage différent
de l'argent
#3-2016

MARCHÉ

Libre-échange:
un concept libéral à succès
sous pression. 6

Systèmes d'échange locaux:
le renouveau d'une forme
de commerce ancestrale. 8

Bourses: de nouvelles
initiatives pour des transactions
plus durables. 12



La photographe indépendante Renate Wernli vit et travaille à Zurich (www.bildermacherin.ch). Elle a réalisé sa série de photos sur le thème du marché au cours d'un séjour de plusieurs mois dans la ville chinoise de Xiamen.



DOSSIER: MARCHÉ

- 6 Libre-échange, ou comment avancer même par vent contraire
- 8 Moins de biens, plus de liens: quand l'échange devient une monnaie inestimable
- 11 L'amitié se marchande
- 12 La Bourse face à de nouvelles attentes
- 14 Le commerce des armes échappe au contrôle
- 15 Chronique: L'homme du parc

LES PAGES DE LA BAS

- 9 Place du marché
- 16 Entretien: Ursula Baumgartner, responsable du secteur Financement
- 17 Entretien: Ulrich Grober, auteur et expert en développement durable
- 18 Le développement durable, un modèle et un processus
- 19 «Economie verte» est une chance
- 20 Une valeur ajoutée sociale et environnementale grâce aux crédits de la BAS
- 22 Un bon semestre pour la Banque Alternative Suisse
- 22 Rapide, facile et sans NIP

LA PAGINA DELLA BAS

- 23 Sostenibilità come principio e processo

EN PERSONNE

- 24 Le marché illégal permet de survivre à la crise

MARCHÉS VARIÉS



Le mot « marché » me fascine, car il a une multitude de sens. Il évoque un accord, un achat et une vente, ou encore le lieu où se déroulent ces transactions. Les termes connexes ouvrent le champ des négociations: démarcher, marchand, marchander, marchandisation... Sans oublier la base de toute convention ou affaire: « marcher », aller vers l'autre.

Dans ce numéro de moneta, il est question de différents types de marchés et d'échanges. Ceux-ci peuvent porter sur des marchandises, des services ou des capitaux. A l'échelle mondiale, nationale ou locale. Avec ou sans argent. Toutes ces formes de marché ont besoin, pour éviter les dérives, de règles connues et respectées par toutes les parties. Cela vaut aussi pour le marché global. Pourtant, sa principale autorité de régulation, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), est en crise. Elle entre de plus en plus souvent en concurrence avec des accords de libre-échange bilatéraux comme le TTIP, décriés entre autres pour leur manque de transparence. Sans règles claires, même la Bourse ne fonctionnerait pas, car oui, elle est l'un des marchés les mieux réglementés. Voilà précisément le point de départ de différentes initiatives visant à la rendre plus attrayante pour les investisseuses et investisseurs dont les exigences éthiques et environnementales sont élevées. Pour en savoir plus sur les différentes sortes de marchés ainsi que sur cet autre concept fascinant et contesté qu'est le développement durable, plongez dans la lecture de ce numéro de moneta.

Katharina Wehrli

moneta Le journal pour un usage différent de l'argent #3-2016

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et est envoyé gratuitement aux client-e-s de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Editrice Banque Alternative Suisse SA **Rédaction** Bärbel Bohr (bb), Sarah Eggo (se), Muriel Raemy (mr), Katharina Wehrli (direction, kw), Dominique A. Zimmermann (dz) **Traduction** Sylvain Pichon, Mediamix.3 Sagl **Annonces** Bruno Bisang **Graphisme, illustrations** Clerici Partner Design, Zurich **Photo de couverture** Renate Wernli **Impression** ROPRESS Genossenschaft, Zurich **Papier** 100 pour cent papier recyclé **Adresse** Banque Alternative Suisse SA, moneta, Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 2061616, moneta@abs.ch **Abonnements** annuel Fr. 20.-, soutien Fr. 50.- **Tirage de cette édition** 7350 exemplaires **Encarts** Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Si vous déménagez et que vous êtes client-e de notre banque, veuillez communiquer votre nouvelle adresse par écrit ou via le système d'e-banking.

Pour une économie du bien commun

« L'économie du bien commun est celle où les acteurs responsabilisés s'entendent sur les bonnes solutions à long terme. » Telle est la vision de Jean Tirole, Prix Nobel d'économie en 2014. Avec ce premier livre en français destiné à un large public, en dix-sept chapitres consommables indépendamment, le professeur et chercheur français se fait pédagogue. Son ouvrage traite d'éthique des algorithmes, de propriété des données, de logiciels libres, de tarification de l'électricité comme de réhabilitation de l'idéal européen ou encore des ravages des produits dérivés. Changement climatique, chômage, marché, finance: Jean Tirole dresse un panorama des sujets qui affectent notre quotidien, avec le souhait que les citoyennes et citoyens soient mieux formés à l'économie. Pour réaliser cet ouvrage, l'auteur a utilisé ses travaux sur les comportements, la gouvernance des entreprises, les permis de polluer, les bulles financières et le contrat de travail. Son credo: l'économie est avant tout un moyen de parvenir à un monde meilleur. (mr)

Jean Tirole, *Economie du bien commun*, PUF, 2016, 640 pages

Vers un système financier durable en Suisse

A travers son enquête sur la conception d'un système financier durable lancée en 2014, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a mis en lumière le défi historique que représente la transition vers une économie préservant les ressources. La Suisse s'est engagée à promouvoir le débat au niveau national. Le groupe d'experts constitué a élaboré des « propositions pour une feuille de route vers un système financier durable en Suisse », édité par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Des mesures concrètes y sont proposées dans les cinq domaines fondamentaux que sont la gestion d'actifs et de fortune, les investissements institutionnels, les opérations de crédit, les marchés de capitaux ainsi que la recherche et la formation. Une des clés de la solution? Trouver une entente fondée sur la collaboration entre les acteurs financiers, les milieux scientifiques, les organisations non gouvernementales et les autorités. L'invitation à la discussion et à l'action est lancée. (mr)

Lien vers le document PDF
(en anglais):
www.bafu.admin.ch/ud-1097-e

Voyager durable

Dix globe-trotteuses et trotteurs convaincus par un tourisme durable sont à la base de « the fair traveller ». Même s'il en est seulement à ses débuts, le projet vise à bâtir une communauté suisse et internationale autour d'activités humaines qui favorisent l'environnement naturel et social. L'association a donc imaginé une plateforme dynamique pour recenser les initiatives dans les domaines de l'hébergement, de la restauration et des activités de loisirs. Elle possède plusieurs fonctionnalités: localiser l'endroit – le #fair-spot – appeler, envoyer un e-mail, visiter le site ou réserver sans intermédiaire. Un principe qui distingue « the fair traveller » de Tripadvisor et ses semblables est qu'aucune commission n'est prélevée. Tous les voyageurs et les prestataires de services intéressés par la démarche de transparence garantie par la charte de l'association peuvent y prendre part. (mr)

www.thefairtraveller.org



Remerciements

Nous adressons un grand merci pour sa précieuse collaboration à la photographe Regula Schaffer, qui a quitté moneta cet été. Pendant des années, ses clichés aux angles originaux et surprenants n'ont cessé d'enrichir les pages de ce magazine. (kw)

Nous sommes attristés. Notre vice-président du conseil d'administration et président du comité des crédits est décédé lors d'une randonnée à vélo. Son cœur a cessé de battre.

Patrick Schünemann

28 juillet 1966 – 9 septembre 2016

Durant sept ans, Patrick s'est fortement engagé pour la BAS et l'a fait profiter de ses vastes compétences. Nous lui en sommes reconnaissants. Sa voix et son amabilité nous manqueront. Nous adressons nos condoléances à sa famille.

Le conseil d'administration et l'équipe de la Banque Alternative Suisse

Combien d'esclaves travaillent pour vous?

Aucun, répondez-vous, vu que l'esclavage est interdit en Suisse. Cependant, 27 millions de personnes dans le monde vivent dans des conditions d'asservissement, par exemple dans le commerce du sexe, les mines, l'industrie de l'habillement ou des tapis et la fabrication d'appareils électroniques. Ces esclaves travaillent aussi pour nous, puisque nous consommons leurs produits finaux. Avec l'autotest de l'organisation états-unienne Made in a Free World, instructif et au graphisme attrayant, vous pouvez calculer le nombre de personnes qui triment pour vous permettre votre train de vie. Les questions portent surtout sur le logement ainsi que les habitudes alimentaires et de consommation. Des informations vous aideront à avoir moins d'esclaves, car même un seul est déjà de trop. (bb)

www.slaveryfootprint.org

Annonce



Donner au monde l'énergie d'être durable

LE SOLAIRE CLÉ EN MAIN

PROFITEZ DE: - 25% Subvention fédérale
- 25% Défisicalisation

Devis gratuit sur
www.solstis.ch

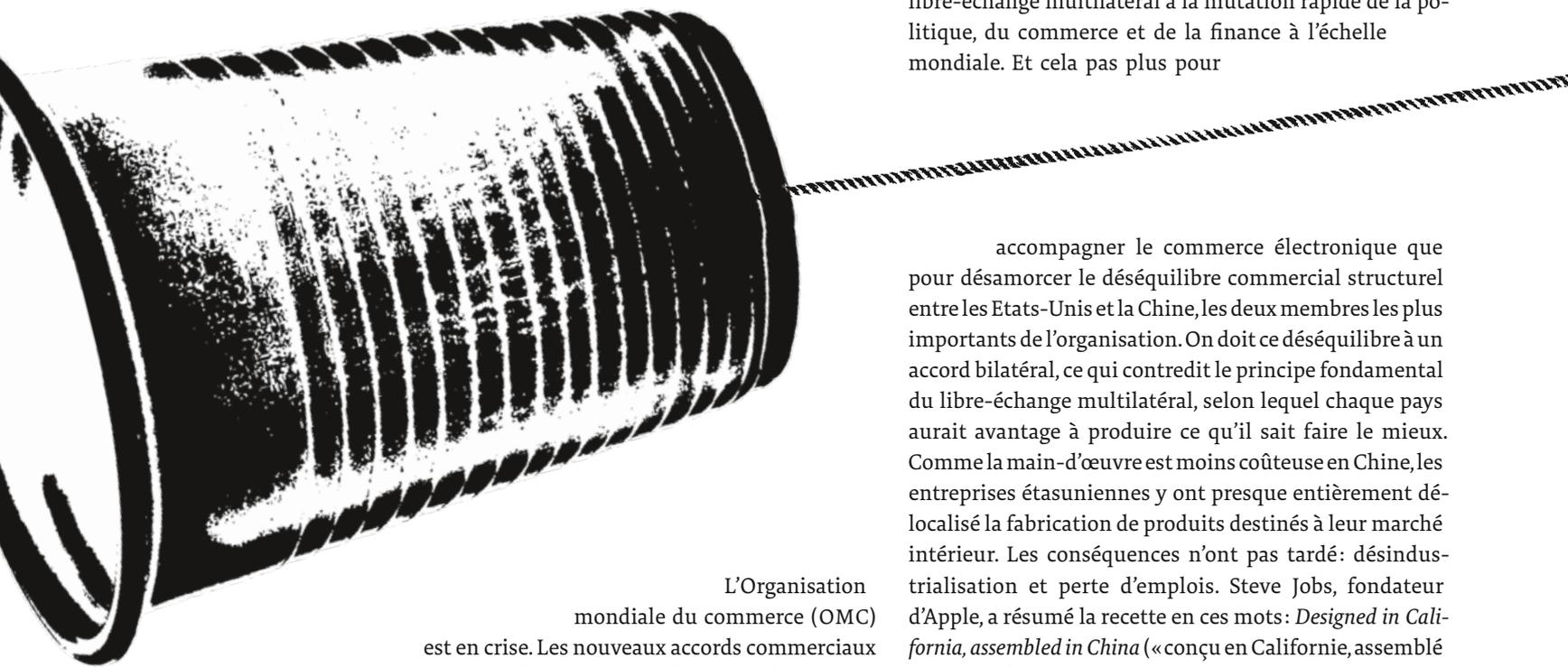

solstis

Libre-échange,

ou comment
avancer même par
vent contraire

**«Le libre-échange est bon pour la Suisse, car l'industrie d'exportation accède ainsi aux marchés mondiaux. Et cela est bon pour le monde, parce que le libre-échange favorise la paix et la prospérité.»
Ce consensus libéral se fissure de toutes parts. Les accords de libre-échange qui misent exclusivement sur la croissance vont avoir de plus en plus de peine à convaincre.**

Texte: Gian Trepp



L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est en crise. Les nouveaux accords commerciaux se négocient actuellement à l'échelle bilatérale ou régionale, hors de la compétence multilatérale de l'OMC. Dans le même temps, ces accords suscitent partout de plus en plus de critiques: leurs effets apparaissent négatifs pour l'environnement, la démocratie, les droits de la personne et la lutte contre la pauvreté.

Historiquement, le libre-échange est un succès. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) conclu en 1947 a abaissé les droits de douane et les autres obstacles au négoce transfrontalier de l'Occident, permettant ainsi d'accélérer la reconstruction de

l'Europe de l'Ouest et du Japon ravagés par la guerre. A l'opposé, le commerce d'Etat de l'Union soviétique avec ses satellites et les pays en développement n'a jamais pris son essor. Le système commercial étatique inefficace du bloc de l'Est est l'une des causes économiques de la chute de l'URSS. Avec la création de l'OMC à Genève en 1995 – qui compte aujourd'hui plus de 160 Etats membres, dont la Chine et la Russie –, le libre-échange multilatéral s'est imposé dans le monde entier.

La crise de l'OMC est celle du libre-échange

L'OMC est aujourd'hui en situation de blocage. Ses membres ne parviennent pas à adapter le principe du libre-échange multilatéral à la mutation rapide de la politique, du commerce et de la finance à l'échelle mondiale. Et cela pas plus pour

accompagner le commerce électronique que pour désamorcer le déséquilibre commercial structurel entre les Etats-Unis et la Chine, les deux membres les plus importants de l'organisation. On doit ce déséquilibre à un accord bilatéral, ce qui contredit le principe fondamental du libre-échange multilatéral, selon lequel chaque pays aurait avantage à produire ce qu'il sait faire le mieux. Comme la main-d'œuvre est moins coûteuse en Chine, les entreprises étasuniennes y ont presque entièrement délocalisé la fabrication de produits destinés à leur marché intérieur. Les conséquences n'ont pas tardé: désindustrialisation et perte d'emplois. Steve Jobs, fondateur d'Apple, a résumé la recette en ces mots: *Designed in California, assembled in China* («conçu en Californie, assemblé en Chine»).

La paralysie de l'OMC a stimulé la conclusion de nouveaux accords commerciaux régionaux ou bilatéraux hors de sa compétence. Ils étendent la libre circulation du domaine des biens à celui des services et à la protection des investissements. Les négociations du nouvel Accord de partenariat transpacifique (TPP) entre les Etats-Unis et onze pays du Pacifique ont abouti; il reste à les ratifier. Vu que la Chine n'a pas été conviée à se joindre à cet accord, il ouvre aux Etats-Unis la perspective de réduire leur dépendance vis-à-vis des produits d'exportation chinois.

Les usines d'entreprises étasuniennes pourront être déplacées dans des pays du TPP tels que le Vietnam, la Malaisie, le Mexique, le Pérou et le Chili – un transfert encouragé par les dispositions de protection des investissements privés, inexistantes en Chine pour les Etats-Unis.

Outre le TPP, plusieurs accords de libre-échange régionaux, bilatéraux ou sectoriels sont en cours de négociation. On peut citer le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) entre l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis, assorti de l'Accord économique et commercial global (CETA) correspondant entre l'UE et le Canada. Sans oublier l'Accord sur le commerce des services (TISA), traité à l'initiative des Etats-Unis et non régi par les accords de l'OMC. Les négociations du TISA réunissent les Etats-Unis, l'Union européenne et de nombreux autres pays, dont la Suisse, mais pas la Chine ni la Russie.

Conséquences pour la Suisse, pays exportateur

Pour contrebalancer les accords TPP, TTIP et TISA, les BRICS (alliance entre le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud) élaborent une structure distincte pour stimuler le commerce des biens et services, avec de nouvelles institutions comme la Banque asiatique

d'investissement pour les infrastructures (AIIB). La Suisse fait d'ailleurs partie de ses membres fondateurs.

Dans la petite économie ouverte qu'est la Suisse, les entreprises gagnent environ un franc sur deux avec le commerce transfrontalier de biens et de services. Les emplois dépendraient aussi pour moitié du commerce extérieur, directement ou indirectement. L'approche multilatérale dans le cadre de l'OMC serait, en théorie, le meilleur moyen de promouvoir le libre-échange à l'échelle mondiale. Mais pour le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), responsable de la politique économique extérieure, l'OMC a aujourd'hui moins d'importance que le maintien du libre accès au marché de l'UE, principal partenaire économique bilatéral de l'Helvétie. L'initiative contre l'immigration de masse adoptée en 2014 violant les dispositions des accords bilatéraux sur la libre circulation avec l'UE, la relation entre la Suisse et l'Union doit faire l'objet d'une nouvelle réglementation. En plus des accords bilatéraux avec l'UE, notre pays a conclu ces dernières années un certain nombre d'accords de libre-échange bilatéraux, en particulier avec le Japon et la Chine.

La Suisse participe également aux négociations du TISA, qui se déroulent à huis clos à Genève depuis quatre ans. D'un point de vue strictement juridique, il s'agit d'une initiative dans le cadre de l'OMC, qui ne nécessite aucun mandat parlementaire spécifique. Pour la gauche, les Verts, les syndicats et les organisations non gouvernementales du monde entier, cette cachotterie constitue une atteinte à la démocratie.

Le Seco a publié sur son site web quelques requêtes et propositions de la Suisse aux négociations du TISA. De son côté, le site de divulgation Wikileaks a mis en plein jour une abondance de documents confidentiels établis par le secrétariat de négociation. On y apprend que le TISA va lever les restrictions existantes au libre accès du marché pour les prestataires privés dans de nombreux pays. Le libre-échange international des services tel qu'ambitionné équivaut, dans les Etats signataires, à privatiser les services publics de façon indirecte. Le développement rapide de la technologie intensifie cette pression à la privatisation : chez nous aussi, Google, Microsoft, Apple et Amazon sont impatients de numériser l'éducation, la santé et les transports. Ainsi, libéralisée par le TISA, une télémédecine via smartphone pourrait esquiver la composante sociale du système suisse de santé, faisant une distinction en matière d'assurance entre les personnes jeunes et bien portantes et celles qui sont âgées et malades.

Tout comme le TISA, le TTIP discuté entre l'UE et les Etats-Unis est

sous pression, particulièrement en Allemagne et en Autriche. La critique vise surtout le droit de recours d'entreprises privées contre des pays membres de l'UE, devant des tribunaux arbitraux non étatiques. Une décision d'un tel tribunal pourrait rendre caduques les positions d'un pays reposant sur une base démocratique. En raison des protestations croissantes, la Commission européenne a choisi de soumettre tout de même le contrat négocié aux parlements nationaux. Beaucoup pensent que cela signe l'arrêt de mort du TTIP.

La foi en la croissance a du plomb dans l'aile

Les TTIP, TISA, TPP et autres nouveaux accords de libre-échange reposent sur la foi inébranlable que la croissance est la solution miracle aux problèmes économiques, bien que le monde constate chaque jour qu'elle a de plus en plus d'effets négatifs pour les humains et l'environnement. Des accords de libre-échange durables devraient favoriser la prospérité, mais aussi encourager la responsabilité écologique et sociale. Les entreprises privées mondialisées qui veulent profiter des accords de libre-échange sont également tenues de respecter cet objectif triangulaire.

La meilleure approche de cet objectif consiste à mener des négociations transparentes et multilatérales sous l'égide de l'OMC. Tout comme la Conférence des Nations unies de 2015 sur le climat à Paris, qui a débouché sur un accord mondial contraignant sur la réduction des gaz à effet de serre, l'OMC devrait négocier un accord de libre-échange à force obligatoire, écologiquement et socialement responsable.

Gian Trepp est économiste et journaliste à Zurich. Il observe et commente depuis longtemps l'économie mondiale. Il est l'auteur de plusieurs livres sur l'histoire et le présent de la place financière suisse.



Moins de biens, plus de liens:

quand l'échange devient
une monnaie inestimable

Du temps, des biens ou des services: les systèmes d'échange locaux, ou SEL en abrégé, coordonnent les offres et les besoins des membres de ces associations d'entraide qui fleurissent loin des circuits mercantiles. Rencontre à Delémont avec Corinne Champion, présidente du dernier-né des SEL romands.

Texte: Muriel Raemy

Vous remettrez bien un peu plus de sel dans votre vie? Pris comme acronyme, cette substance goûteuse désigne un système d'échange local où des services, des savoirs ou des biens s'échangent entre les membres d'un réseau. Ici, pas de rétribution financière, mais une monnaie virtuelle pour valoriser le temps ou l'objet mis à disposition. Les SEL sont nés au Canada dans les années 1980. Ils se sont propagés dans les pays anglo-saxons avant d'at-

teindre l'Europe et d'arriver en Suisse romande dès 1997, où on en compte actuellement vingt-deux.

Le SEL de Delémont est le dernier-né de ces réseaux d'économie dite sociale et solidaire. Il réunit aujourd'hui quatre-vingt-neuf membres. «Chacun a une raison différente d'adhérer à notre réseau, mais je crois que c'est le besoin de remettre de l'humain dans nos échanges qui nous réunit», résume sa présidente Corinne Champion. Si l'idée derrière ce concept est finalement assez simple, c'est-à-dire valoriser les rapports sociaux et les compétences de chacun, elle paraît aujourd'hui essentielle. «Nous n'avons finalement plus besoin des autres, nous pouvons tout acheter à toute heure de la journée. Les liens disparaissent et beaucoup de personnes se sentent isolées», continue Corinne Champion.

Une économie sociale et solidaire

Un système où des individus se connaissent et s'entraident en réseau ne date pas d'hier. Ce qui caractérise en revanche cette «nouvelle façon de faire ce que l'on a tou-

Une économie du partage: différents projets en Suisse romande

Si les SEL peuvent être perçus comme une volonté de lutter contre le gaspillage, ils participent à une tendance qui se dessine de plus en plus nettement: celle de réparer à la place de jeter. Ce credo a été repris par les villes de Lausanne et Genève qui, en partenariat avec la Fédération romande des consommateurs (FRC), encouragent la population à prolonger la durée de vie des objets. Pour ce faire, elles ont conçu un répertoire en ligne des commerces de la réparation. Y est par exemple recensée la plateforme de type collaborative popnfix.ch, qui permet aux particuliers d'obtenir de l'aide dans des tâches liées à la réparation, au bricolage ou au jardinage, et de vendre ou d'offrir des objets utilisés.

Le site keepinuse.ch se profile comme le site romand des petites annonces pour chercher ou donner (gratuitement) des objets. Le projet des boîtes d'échange entre voisins –

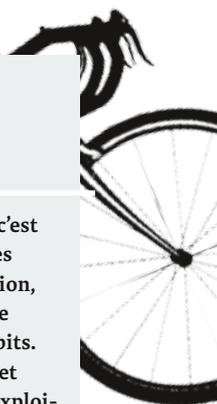
voir à ce sujet une vidéo de présentation sur hclbox.org – fleurit quant à lui sur les murs ou les trottoirs: chacune ou chacun peut y déposer ce dont elle ou il n'a plus l'utilité et se servir d'un objet. Le prêt et la location sont également des alternatives intéressantes pour des objets que l'on souhaite conserver, à l'instar du collectif pumpipumpe.ch ou du site e-syrent.ch.

Toutes ces démarches répondent aux objectifs de l'association Zéro Déchet (www.zerowasteswitzerland.ch), qui milite carrément pour ne plus produire de déchets et qui partage trucs et astuces pour les chasser de notre quotidien. Dans le même sens, la FRC développe depuis de nombreuses années des initiatives favorisant une consommation plus responsable. En plus des bourses aux habits, les antennes régionales proposent des «repair cafés», dont les dates sont à trouver sur

l'agenda en ligne de la FRC. A Delémont, c'est même en collaboration avec le SEL que les mains des personnes expertes en réparation, en bricolage ou en couture redonnent une seconde vie aux appareils, meubles et habits.

Cette économie dite du partage permet de faire émerger des compétences sous-exploitées, de revitaliser le tissu local et d'accroître l'interaction sociale près de chez soi. Toutes ces initiatives citoyennes s'inscrivent concrètement contre la culture du jetable et en faveur du réparable et du durable. Remettre les objets en circulation pour préserver les ressources naturelles: tel est aussi l'objectif de l'initiative «Pour une économie verte» soumise au vote de la population suisse ce dimanche 25 septembre.

www.lausanne-repare.ch
www.ge-repare.ch



jours fait», selon les mots de la présidente du SEL de la capitale jurassienne, c'est la rapidité et la quantité de personnes mises en contact grâce aux plateformes d'échanges électroniques. Dans les faits, les sites internet des différents SEL répertorient les offres et les demandes postées par les adhérents: emprunter un outil, recevoir un cours de guitare, aider à déménager ou à cueillir des pommes, donner des conseils en informatique, garder un enfant ou servir un apéritif. Qui va répondre? Le message va-t-il trouver un écho? Chacun donne ce qu'il peut, selon ses compétences et ses disponibilités, sans hiérarchie dans la valeur du service ou de la prestation.

Comme le constate Corinne Champion, le SEL fonctionne en marge du système financier capitaliste. «Nous faisons ce que nous savons faire: rendre service. Les valeurs que nous prônons ne peuvent pas remplacer l'argent. Elles peuvent par contre enrichir bien des situations de la vie quotidienne.» Afin d'assurer l'équité, les biens et les services échangés sont comptabilisés par une monnaie locale choisie démocratiquement par les membres du groupe. Ce qui permet, contrairement au troc qui est bidirectionnel, d'élargir les interactions et les échanges possibles. Ce sont des pépites qui calculent les services rendus ou les biens échangés à Delémont, des pives dans les Franches-Montagnes ou des grains de sel au SELduLac de Genève. On trouve également des unités d'échanges répondant aux noms originaux de quibus à Neuchâtel, de picailons à La Chaux-de-Fonds ou encore de batz au Val-de-Ruz.

Alternatives à la marchandisation

Les différents SEL de Suisse romande se rencontrent une fois par année pour se communiquer leur enthousiasme, leurs difficultés et leurs bonnes idées. Les spécificités régionales ainsi que les ancrages urbains ou ruraux dessinent des SEL aux contours bigarrés. Les motivations de l'individu «selliste» à adhérer à l'un de ces réseaux sont, quant à elles, aussi variées que diverses. Le SEL représente pour certains l'occasion d'échanger dans un cadre convivial, de renouer avec le voisinage ou de rencontrer de nouvelles personnes. Les membres se retrouvent en effet régulièrement pour des soirées ludiques ou festives. S'il est plus facile de demander un service à quelqu'un que l'on connaît, comme le souligne Corinne Champion, «au-delà de rendre service, l'idée est de faire ensemble, de s'apprendre mutuellement et de créer du lien».

Au fil des pages de présentation des différents SEL romands répertoriés sur www.sel-suisse.ch se distingue chez certains adhérents la volonté de participer collectivement à une alternative au système dominant qui vise le profit maximal. Les SEL s'apparentent d'ailleurs souvent à un réseau d'objection de croissance (ROC). Vivre le partage et la solidarité répond pour ces personnes engagées à une réflexion éthique et à la volonté de mettre l'accent sur les liens plutôt que sur les biens. Une disposition que l'on retrouve en outre dans les résultats de l'étude européenne Generation What.

Marqueurs de leurs temps, les jeunes veulent trouver d'autres façons d'être heureux: ils tiennent à collaborer,

à consommer moins, et préfèrent l'usage à la propriété. En bref, refuser les options économiques promues et revenir à un certain bon sens. Pour Corinne Champion, il s'agit finalement de repenser notre style de vie dans les limites des ressources de notre planète: «Le SEL répond à un besoin d'action. C'est pour moi une manière d'envisager concrètement la simplicité volontaire.»

www.decroissance.ch, <http://generation-what.francetv.fr>

PLACE DU MARCHÉ



La place du marché est un lieu de rencontre entre des personnes ayant de bonnes idées qui cherchent des moyens pour réaliser leur projet, et d'autres qui souhaitent soutenir des projets porteurs de sens.

VillageOffice: Work where you live!

Imaginez un lieu, proche de chez vous, où tout le monde travaillerait avec un haut niveau de motivation et d'engagement. A partir d'espaces de coworking existants, VillageOffice conçoit de nouvelles possibilités pour les entreprises de toutes tailles en les aidant à mettre en place des structures de travail modernes et flexibles. Et les entreprises sont gagnantes, car elles ont moins de coûts et davantage de flexibilité. Quant aux collaboratrices et collaborateurs, cela se traduit par une réduction de leurs heures de déplacements, l'opportunité de créer leurs réseaux inter-entreprises et la découverte

d'autres sphères professionnelles. Enfin, les communes qui disposent de tels espaces y trouvent leur compte aussi; leur centre devient plus vivant et le commerce local est renforcé. La baisse du nombre de kilomètres parcourus par les pendulaires constitue un gain appréciable pour l'environnement. Pour toutes ces raisons, le Fonds d'innovation de la BAS soutient le projet VillageOffice.

Nous lancerons prochainement une campagne de crowdfunding avec la plateforme 100-days.net. Abonnez-vous à notre newsletter sur www.villageoffice.ch. Nous vous informerons de la marche à suivre pour devenir membre de la coopérative et comment la soutenir.

Le principe

La réglementation bancaire devient de plus en plus stricte. Les lois sont certes nécessaires, mais elles ont aussi des conséquences négatives: des projets qui n'entrent pas dans le cadre voulu obtiennent de moins en moins facilement des crédits bancaires. La BAS cherche des solutions pour permettre à des projets porteurs de sens d'accéder à des financements, par exemple à travers la place du marché qui a pour but de mettre en relation l'argent et les projets qui en cherchent.

Comment cela fonctionne

Un projet est publié à condition que son but corresponde à un secteur d'encouragement de la BAS. **La BAS n'examine PAS l'entreprise et son entremise ne constitue PAS une recommandation d'investissement.**

Il revient aux bailleuses et bailleurs de fonds de s'informer directement auprès des propositions et proposants quant au prix d'émission, à l'agio, à la durée, au taux d'intérêt, etc.

Votre projet sur la place du marché. Vous souhaitez présenter votre projet sur la place du marché? Contactez-nous: www.bas.ch/moneta ou par téléphone au 062 206 16 16

Association des
propriétaires pour
l'habitat durable

**HabitatDurable**
SUISSE

L'alternative écologique et sociale aux chambres immobilières

**Adhérez
maintenant!**

Cotisation offerte
pour la fin de l'année

www.habitatdurable.ch

031 311 50 55

DÈS LE 5 OCTOBRE AU CINÉMA



Orhan Pamuk

Innocence of Memories

La lecture filmique du roman
d'amour «Le Musée de l'innocence»
signée Grant Gee

trigon-film



Touchez 2% d'intérêt en investissant dans le tournant énergétique

L'emprunt du producteur suisse d'électricité solaire Edisun Power, d'une durée de validité de cinq ans et d'un rendement de 2%, représente une possibilité d'investissement intéressante et durable. En souscrivant un emprunt obligataire (délai de souscription 28.11.16), vous apportez une précieuse contribution au tournant énergétique.

Intéressé? Vous pourrez obtenir
de plus amples informations sous:

www.edisunpower.com
téléphone +41 44 266 61 20
info@edisunpower.com

EDISUN
POWER 

L'amitié se marchande

Les mots « bazar » et « marchandage » ont souvent une connotation négative, d'un point de vue européen: on y associe l'avidité ou la radinerie. La discussion avec Rubin Ben Sharif révèle l'étendue de ce malentendu: en Orient, la négociation est bien plus qu'une question d'argent.

Texte: Dominique Zimmermann

«Marchandage»: aux oreilles européennes, le mot évoque une transaction peu sérieuse ou un passe-temps pour qui aime traquer les bonnes affaires. Chez nous, même les marchés aux puces ne sont pas le théâtre de négociations raffinées: il nous manque la pointe d'humour et la dose d'habileté qui font l'agrément de ce genre de tractations. Rubin Ben Sharif a grandi à Jérusalem et vit à Bâle. Il voyage depuis des années entre la Suisse, Jérusalem et Marrakech, des mondes très différents les uns des autres. Ses visites régulières des bazars l'ont amené à constater que sur un marché oriental, l'enjeu du marchandage dépasse de loin l'obtention du meilleur prix possible.

Supposons qu'une commerçante ou un commerçant achète un tapis à des nomades pour 5 dollars: le premier prix proposé aux touristes sera de 150 dollars. Les personnes qui n'ont pas l'habitude de voyager en Orient savent qu'il n'y a pas de prix fixe au bazar et qu'il convient de marchander. Elles partiront donc du principe que 150 dollars, c'est trop cher, et tenteront d'acquérir le tapis pour 100 dollars. S'il change de propriétaire pour cette somme, les deux parties en retireront plus ou moins de

« Il s'agit d'une aventure
érotique, de séduction. »

Rubin Ben Sharif

satisfaction, mais la vendeuse ou le vendeur n'aura pas pris plaisir à conclure l'affaire: en Orient, le degré de divertissement de la négociation tient à la dose d'intelligence et d'humour qu'y mettent les protagonistes, à l'imprévisibilité de leurs arguments et à leur capacité à passer stratégiquement d'un sujet à l'autre. Une amitié peut même résulter de cet échange de connaissances et d'informations. Le jeu du marchandage consiste à négocier une relation: qui usera de la meilleure rhétorique pour

convaincre? Il s'agit, selon les mots de M. Ben Sharif, « d'une aventure érotique, de séduction ».

En Europe, les gens ont peu l'habitude de telles situations. La mentalité occidentale limite le moment de l'achat aux notions de gain et de perte. On se trouve dans le registre de la convoitise, où le seul objet du désir est... l'objet. D'où une impression que la gentillesse de la commerçante ou du commerçant n'est pas dénuée d'arrière-pensées. Dès lors, le prix final est généralement trop élevé non pas pour cause de fourberie de la marchande ou du marchand, mais parce que la relation n'est pas négociée. Dans nos contrées, on n'envisage pas l'acte d'achat comme une expérience sociale. Les discussions cordiales avec une vendeuse ou un vendeur sont rares, et elles débouchent plus rarement encore sur des liens d'amitié.

Gagner moins et faire meilleure impression

Il en va tout à fait différemment d'une transaction dans un bazar oriental, quand toutes les parties connaissent les règles du jeu. D'après M. Ben Sharif, les autochtones savent que le tapis a coûté environ 5 dollars à leur vis-à-vis. Se le voir proposer à 150 dollars fera en principe rire l'acheteuse ou l'acheteur, qui affirmera s'y connaître et connaître aussi d'autres marchandes et marchands, tout en ayant conscience de la bonne affaire que ferait l'autre. Qui réagira avec indignation, jurant devoir nourrir ses enfants et n'avoir encore rien vendu ce jour-là. Le prix passera alors à 50 dollars. Il sera temps pour la cliente ou le client de montrer de l'intérêt pour d'autres objets, ce qui permettra à la vendeuse ou au vendeur d'envoyer un jeune chercher du thé.

Après quelques tasses et joutes verbales, ce sont trois objets qui changeront de main pour 40 dollars. La marchande ou le marchand aura, certes, gagné bien moins, mais fait d'autant meilleure impression. Car elle ou il dépend de la réputation que lui fera sa clientèle, de la fidélité qu'elle lui témoignera. Comme l'affirme une maxime: « Qui n'a pas un visage aimable ne devrait pas ouvrir un commerce. »



La Bourse *face à de* ***nouvelles*** ***attentes***

Beaucoup de gens se méfient de la Bourse, bien qu'il existe peu de marchés qui soient mieux réglementés et plus transparents. Ses règles strictes donnent aussi la possibilité que les entreprises rendent des comptes à la collectivité. Plusieurs initiatives visent à augmenter l'attrait de la Bourse également pour les placements durables.

Texte: Bärbel Bohr

La population suisse est de plus en plus sceptique envers les actions. Cela ne vaut pas seulement pour les dépôts privés: les Helvètes montrent une grande réticence vis-à-vis d'une extension de l'engagement en actions des caisses de pensions. Pour plus de 60 pour cent des personnes interrogées, les aspects éthiques sont importants dans les placements. Telles sont les conclusions d'une étude de l'Université de Zurich sur la détention d'actions en Suisse. Qui s'étonnera que beaucoup d'investisseuses et d'investisseurs préfèrent éviter les actions? Il y a des arguments clairs contre une exposition sur le marché des actions: manipulation des prix, domination des transactions spéculatives et autres attentes exagérées envers des entreprises suscitent cette fièvre de la croissance qui prévaut. Rien de neuf à ces agissements, mais ils sont en pleine lumière depuis les turbulences qui ont agité les marchés financiers au XXI^e siècle.

La formation des prix à la Bourse

Il ne devrait pas en être ainsi. En premier lieu, la Bourse est un marché destiné à des produits standardisés non disponibles sur le lieu de la conclusion d'une transaction. On pense ici à des marchandises fongibles et facilement interchangeables. Outre les actions, les marchés des titres négocient aussi des emprunts, devises, matières premières et dérivés. Les acheteuses et acheteurs ne rencontrent pas les vendeuses et vendeurs, mais utilisent l'institution de la Bourse comme intermédiaire. Dans le quotidien fulgurant des marchés, cette tâche revient habituellement à des ordinateurs, qui réunissent de façon transparente l'offre et la demande. La formation des prix obéit à des règles juridiques.

Les transactions ont lieu soit immédiatement et doivent être acquittées en quelques jours (marché au comptant), soit à une date déterminée à venir (marché à terme). La Bourse perçoit une commission pour ses services. Ce n'est qu'au moment de la première émission d'actions que l'argent circule sous la forme de fonds propres, directement des investisseuses et investisseurs vers l'entreprise. Néanmoins, le négoce d'actions existantes n'est pas forcément une transaction purement financière, puisque la possession d'une seule action permet déjà d'influencer l'assemblée générale.

Même si les règles relatives à la formation des prix sont claires, elles ne sont pas parfaites. Cela tient également au fait que tous les facteurs sociaux pertinents de la

gouvernance d'entreprise ne sont pas – et de loin – représentés dans les cours de la Bourse. Ainsi, dans sa réponse à l'étude «La Bourse ou l'éthique?», la BAS rappelle, par exemple, que les prix ne prennent pas en compte les coûts externes des dégâts à l'environnement (*lire encadré*).

La spéculation, nuisible ou utile ?

Sur le marché des actions, les prix ne dépendent pas uniquement de faits et de résultats, mais aussi d'expectatives. Comment l'entreprise évolue-t-elle? Et qu'en est-il de son secteur d'activité? Quels profits peut-on en espérer? Un mot résume ces différentes attentes: la spéculation. Au sens strict du terme, c'est le cas de tout investissement sur le marché des actions, car au moment où l'on investit l'argent, on ne sait pas encore quels gains ou pertes en découleront.

La spéculation peut avoir une fonction économique utile. C'est du moins l'avis d'éthiciens de l'économie respectés comme Peter Koslowski ou Oskar Nell-Breuning. Avec la perspective de gain, les acheteuses et acheteurs trouveront une offre, et les vendeuses ou vendeurs une demande. Voilà pourquoi la spéculation agit comme lubrifiant pour le mécanisme de la Bourse et comme stabilisateur pour tous les acteurs du marché. La Bourse assure donc la liquidité et, par rapport à des actions non cotées, elle donne aussi une plus grande transparence aux investisseuses ou investisseurs, aux entreprises et au public.

On peut toutefois se demander si, d'un point de vue éthique, la spéculation ne nuit pas à la collectivité. Selon cette définition, agirait de manière non éthique quiconque se déchargerait sur autrui des conséquences potentielles de sa propre spéculation. Prenons l'exemple d'un individu qui, en prévision d'une hausse continue, achèterait des actions d'une entreprise exploitant des matières premières, tout en sachant que celle-ci reporte les coûts environnementaux prévisibles de ses mines sur les Etats concernés.

Un baromètre des activités sociales

L'idée d'empêcher la spéculation non éthique est bien accueillie partout, mais bien peu mise en œuvre à ce jour. Avec ses règles strictes en matière de transparence, la Bourse offre justement une possibilité d'obliger les entreprises à assumer leur responsabilité à l'égard de la collectivité. C'est dans ce contexte qu'a vu le jour, par exemple, l'initiative Sustainable Stock Exchange («Bourse durable»). Le groupe de travail s'est formé en 2004 sur l'impulsion de plusieurs organisations des Nations unies. Il encourage les échanges entre acteurs des marchés boursiers, afin d'élaborer des règles pour l'investissement durable. Contrairement à ceux de l'Occident, les pays émergents renforcent la régulation par la Bourse. Voilà longtemps qu'ils ont posé des exigences concernant les rapports de durabilité. Ces pays sont, sur ce point, bien plus innovants que l'Europe et les Etats-Unis.

SIX, la plus grosse exploitante de Bourse en Suisse, ne s'est pas engagée comme partenaire de l'initiative. La Fondation suisse Ethos demande donc que toutes les sociétés suisses cotées en Bourse soient enfin tenues de

présenter des rapports de durabilité. L'autorégulation ne suffit pas: selon Ethos, en 2015, seules 36 entreprises sur les 204 du Swiss Performance Index (SPI) ont publié un rapport de développement durable conformément aux normes en vigueur.

Une autre approche existe pour ancrer plus efficacement la responsabilité sociale des entreprises avec l'aide de la Bourse: plusieurs places financières comme Londres, Singapour et Vancouver ont maintenant des Bourses spécifiques aux entreprises sociales. La Social Stock Exchange London («Bourse sociale de Londres») a ainsi vu le jour pour certifier des sociétés cotées en tant qu'«entreprises sociales». Depuis lors, les fondateurs ont même ouvert leur propre plateforme pour la négociation de titres des sociétés certifiées. Ils ne sont donc pas uniquement des partenaires de certification, mais aussi des exploitants boursiers. Cette démarche est non seulement très coûteuse, mais elle tient en plus les «entreprises sociales» captives de la niche. Il serait plus judicieux de faire mieux connaître et de rendre plus comparable l'efficacité sociale de toutes les sociétés cotées en Bourse, au-delà de ce que font aujourd'hui les notations de développement durable.

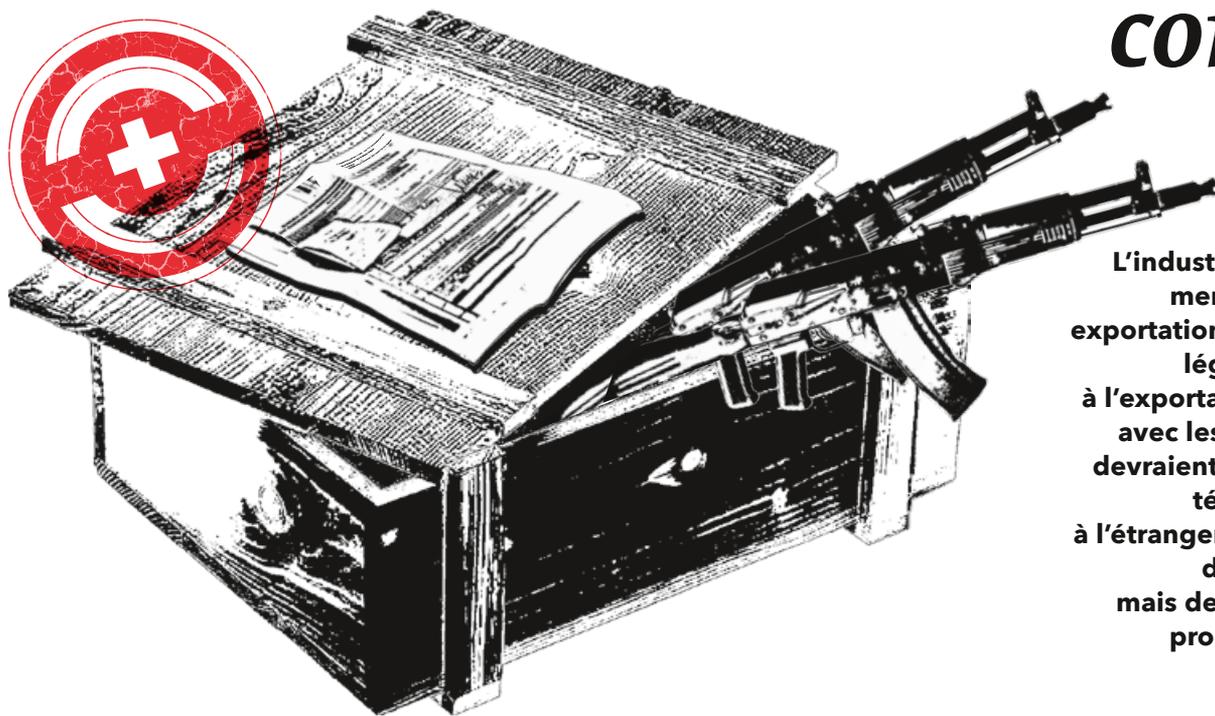
Le réseau Sustainable Finance Geneva, établi par des spécialistes bancaires genevois, poursuit pour cette raison une stratégie différente. Selon le chef de projet Bertrand Gacon, l'objectif est de créer une Swiss Social Stock Exchange («Bourse sociale suisse»), au motif que les entreprises sociales auraient trop de difficultés à lever des fonds propres en Suisse. Le projet du groupe de travail prévoit de séparer clairement l'évaluation du caractère social d'une société de sa cotation en Bourse. Il est question de vérifier et d'adapter l'impact social d'une entreprise en temps réel. Dans ce cas toutefois, les plateformes de transaction existantes doivent devenir partenaires pour le négoce des titres.

La notation contribuerait à faire connaître à un public plus large l'impact social des entreprises. Certes, ce n'est pas une note qui pourrait empêcher la spéculation à court terme ou révolutionner le système financier; sur le long terme, elle constituerait au moins pour les investisseuses et investisseurs éthiques une orientation importante, à laquelle devraient se comparer les autres sociétés cotées en Bourse. Il pourrait en résulter ultérieurement une plateforme de financement pour des entreprises qui agissent positivement pour la collectivité.

La Bourse ou l'éthique?

Dans le cadre de sa série d'études, la BAS a chargé le CRIC (Corporate Responsibility Interface Center), association sans but lucratif, de mettre en lumière le négoce boursier du point de vue de l'investissement éthique. Le CRIC vise la promotion de l'éthique et de la durabilité dans les investissements. L'association, dont le siège est à Francfort-sur-le-Main, compte une centaine de membres (dont la BAS) dans des pays germanophones. Un résumé en français de l'étude «La Bourse ou l'éthique?» est téléchargeable sur www.bas.ch/etudes.

Le commerce des armes échappe au contrôle



L'industrie suisse de l'armement est tributaire des exportations. Des dispositions légales, des contrôles à l'exportation et des accords avec les pays importateurs devraient garantir que le matériel militaire vendu à l'étranger ne serve que pour des motifs légitimes, mais des exemples récents prouvent l'insuffisance de ces mesures.

Texte: Marcel Hänggi

Quel rôle pour l'économie?

Le Conseil fédéral a approuvé en 2015 des exportations de matériel pour une valeur de 446 millions de francs, ce qui correspond à 0,16 pour cent du total des exportations et à la plus faible valeur en neuf ans. En 2011, la Suisse a exporté pour 873 millions de matériel de guerre (0,42 pour cent du volume d'exportations d'alors). A titre de comparaison, la valeur des fromages qui sont sortis du pays en 2015 a atteint 613 millions de francs.

Les chiffres précités n'incluent toutefois que le matériel défini par la loi fédérale sur le matériel de guerre. Les autorisations d'exportation ont été plus nombreuses après l'entrée en vigueur de la loi sur le contrôle des biens (LCB): en 2015, la Suisse a en effet vendu à l'étranger pour 1,165 milliard de francs de «biens militaires spécifiques», pour 506 millions de «biens à double usage», pour 30 millions de «biens nu-

cléaires» et pour 29 millions de francs d'autres biens soumis à la LCB. Le Secrétariat d'Etat à l'économie a publié ces chiffres seulement après que le journal *Sonntagszeitung* eut obtenu l'accès aux documents ad hoc en invoquant la loi sur la transparence.

Les partisans d'un élargissement de la pratique d'exportation n'ont pas que des arguments économiques: à leur avis, la Suisse doit pouvoir disposer de sa propre industrie de défense pour des raisons de politique de sécurité. Mais celle-ci ne pourrait survivre économiquement qu'à la condition d'avoir le droit d'exporter.

La plus grande entreprise d'armement suisse, Ruag SA, appartient à la Confédération. Elle a des usines dans huit pays et a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 1,744 milliard de francs. Outre la production d'armes, Ruag est également active dans l'industrie aérienne et aérospatiale.

Les articles ont fait peu de remous pendant le creux estival. En août, les médias ont révélé que la justice turque avait trouvé des grenades à main suisses sur des combattants de l'Etat islamique (EI, ou Daech). Les mêmes armes que le journal dominical *Sonntagszeitung* avait photographiées en Syrie en 2012. Elles avaient été livrées par Ruag, entreprise d'armement aux mains de la Confédération, à l'un de ses bons clients: les Emirats arabes unis (EAU).

Les EAU s'étaient engagés à ne pas réexporter ces grenades. Le gouvernement du Ghana n'a pas agi autrement après avoir acheté en 2010 des fusils d'assaut helvétiques. Les armes avaient été délivrées correctement, sous la supervision de l'ambassade de Suisse au Ghana. Pourtant, comme l'a annoncé le quotidien alémanique *Tages-Anzeiger* en août également, les fusils sont réapparus en Espagne et étaient clairement destinés à des marchands d'armes aux Etats-Unis.

Ces deux incidents illustrent la tension dans laquelle évolue la Suisse sur le marché international des armes: elle veut vendre du matériel militaire à l'étranger tout en ayant l'assurance qu'il sera utilisé seulement à des fins légitimes. Deux lois tentent de mettre cela en conformité avec les accords internationaux:

- La loi sur le matériel de guerre interdit les armes nucléaires, biologiques et chimiques, les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions, ainsi que leur financement. La livraison d'autre matériel de guerre est exclue si le pays de destination participe à un conflit armé ou «viole systématiquement et gravement» les droits de la personne. La délivrance d'une autorisation d'exportation

doit reposer sur des « considérations » comme le maintien de la paix, de la sécurité internationale et de la stabilité régionale, sans oublier la renonciation à utiliser des enfants-soldats. Le pays importateur doit garantir que le matériel de guerre fourni par la Suisse ne servira pas contre la population civile et qu'il ne le transmettra pas à un destinataire final non souhaité.

– La loi sur le contrôle des biens soumet à un contrôle à l'exportation les « biens militaires spécifiques », certes militaires, mais non utilisés pour le combat, ainsi que les « biens à double usage » pouvant servir à des fins à la fois civiles et militaires. Ils sont exportables vers des pays belgérants, à moins que des accords ou embargos internationaux l'interdisent, que cela compromette la stabilité régionale et mondiale, ou qu'il y ait une raison de croire que les biens pourraient favoriser des activités terroristes.

Interprétation juridique controversée et lobbyisme

On a pu constater en mars de cette année que l'interprétation juridique n'impose pas toujours le consensus : à la demande du ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann et malgré l'opposition du ministre des Affaires étrangères Didier Burkhalter, le Conseil fédéral a autorisé des exportations vers des pays impliqués dans la guerre civile au Yémen, dont l'Arabie séoudite. Parmi les différentes associations professionnelles qui ont vigoureusement fait pression, on peut citer l'association industrielle Swissmem, que M. Schneider-Ammann a présidée avant d'accéder au Conseil fédéral.

L'autorisation contrevient aux termes de l'ordonnance sur le matériel de guerre, qui empêche les exportations « si le pays de destination est impliqué dans un conflit armé interne ou international ». Le Conseil fédéral a lui-même rédigé ces dispositions en 2008, avant le vote sur une initiative populaire visant à interdire totalement les exportations de matériel de guerre. L'organe exécutif de notre pays argumente que, de son point de vue, l'interdiction ne s'applique qu'en cas de conflit interne dans le pays de destination. Aucun texte de loi ne permet d'étayer cette interprétation restrictive. Dans son communiqué de presse, le Conseil fédéral écrit que « les demandes ayant donné lieu à une autorisation concernent pour la plupart du matériel de guerre destiné à la défense anti-aérienne, c'est-à-dire du matériel pour lequel il n'y a pas de raison de supposer qu'il soit utilisé dans les hostilités au Yémen ».

Il y a eu plusieurs tentatives de renforcer la situation juridique. Des initiatives populaires pour une interdiction totale des exportations de matériel de guerre ont échoué de peu en 1972 et plus nettement en 2009. Une motion du conseiller national vert Balthasar Glättli est pendante. Elle vise à interdire l'exportation de matériel de guerre, en particulier celle de biens militaires spéciaux et à double usage, vers des pays engagés dans la guerre au Yémen. Le Conseil fédéral ne voit aucune nécessité d'agir : il a indiqué dans sa réponse à la motion qu'un embargo devrait être imposé par une organisation internationale comme l'ONU ou l'OSCE.

Marcel Hänggi est journaliste et auteur à Zurich. Il s'intéresse principalement aux aspects sociaux de l'environnement et de la science.

L'homme du parc

Jürg Odermatt

Depuis quelque temps, dans le parc en ville, on voyait un homme toujours au même endroit : près de l'aire de jeux, derrière le bac à sable. Cela n'inquiétait pas les mamans, car il tournait le dos aux enfants et à leurs seaux, gobelets et autres pelleuses Bob le bricoleur en plastique coloré. Des troupes d'ados traquaient fébrilement Fantominus, Pikachu, Machopeur et consorts, le nez collé sur leurs smartphones. Ils ne remarquaient absolument pas l'homme. Celui-ci était si discret – fin de la trentaine, cheveux bruns courts, jeans, chaussures de sport, polo bleu, lunettes de soleil – qu'il finit par attirer mon attention. Il restait là, derrière ce bac à sable, sans rien faire. Peut-être un policier en civil ? A l'abri des buissons du parc, on négocie toutes sortes de substances illégales, surtout en été. Mon ami Nico, qui ne dédaigne pas une prise de poudre à rêver de temps à autre, connaît bien la smala des petits revendeurs et de la brigade des stupps, mais pas ce bonhomme.

Je pris l'habitude de venir m'asseoir sur un banc du parc presque tous les soirs après le travail, afin de l'observer. Il faisait toujours la même chose : rien. Il ne regardait pas son téléphone, ne fumait pas, ne discutait avec personne. Il restait là, tout simplement. J'en parlai à mes amis et, petit à petit, des gens se rendirent dans le parc pour le voir. Attendait-il de conclure une très grosse affaire ? Faisait-il partie d'un projet artistique ? Préparait-il un attentat ? Cela dura un certain temps. De plus en plus de personnes venaient, zoomaient avec leurs smartphones, les plus braves l'approchaient et se prenaient en photo avec lui. Des plaisantins ont créé un profil Facebook intitulé « l'homme du parc », où les photos s'accumulaient. Une équipe de la télé locale s'est pointée, pour repartir bredouille. Finalement, la police a débarqué en force et bouclé le parc. Les véhicules blindés ont craché des agents couverts de gilets pare-balles, casques et boucliers, et qui ont rapidement capturé l'homme à coups de Taser.

Après ces événements, je suis allé à la piscine chaque jour après le travail. Le journal local révéla quelque temps plus tard qu'au cours de son interrogatoire, « l'homme du parc » avait affirmé ne rien vouloir. Il n'aurait eu l'intention ni de vendre ni d'acheter quoi que ce soit de légal ou d'illégal. Impossible. Quelque chose cloche. Il est resté en détention.

LES PAGES DE LA BAS

«TRAVAILLER DIFFÉREMMENT EST STIMULANT»

Le niveau historiquement faible des taux d'intérêt met l'activité de crédit de la BAS devant de nouveaux défis. Comment la Banque les relève-t-elle? Explications d'Ursula Baumgartner, responsable du secteur Financement depuis mai 2016.

Propos recueillis par Katharina Wehrli

moneta: Ursula Baumgartner, vous faites partie de la direction de la BAS et vous êtes à la tête du secteur Financement depuis le 1^{er} mai dernier. Quelles sont vos premières impressions?

Ursula Baumgartner: Je suis étonnée par la culture d'ouverture et par la hiérarchie horizontale. Le contact entre les échelons se passe sans chichis.

Vous avez notamment travaillé chez Credit Suisse, Raiffeisen et plus récemment à la FINMA. Qu'est-ce qui vous a motivée à rejoindre la BAS?

Le système de valeurs de la BAS me correspond et je peux y apporter ma pierre. J'ai envisagé de changer de domaine d'activité pour quelque chose de plus social, mais il aurait été dommage de perdre mes connaissances bancaires. Ici, je peux utiliser mon expérience. J'ai beaucoup de chance d'avoir trouvé une employeuse qui me permet d'associer les deux.

La BAS est explicitement différente des autres banques. Qu'est-ce que cela signifie dans votre travail quotidien?

Au secteur Financement, cela veut dire que pour octroyer un crédit, nous examinons les critères de rentabilité mais aussi ceux de qualité: le projet est-il en accord avec notre système de valeurs? Quels sont les effets sociaux et environnementaux du financement? Les autres banques ne s'intéressent pas à cet aspect.

Quels défis attendent l'activité de crédit de la BAS?

La faiblesse des taux d'intérêt nous a fait perdre notre marge de manœuvre, jusqu'à rendre presque inexistants nos crédits d'encouragement, un outil qui a pourtant

fait ses preuves. Les taux sont si bas que nous ne pouvons plus abaisser davantage. Voilà pourquoi le processus stratégique continu de la BAS est si important: nous devons nous repositionner dans cette activité.

Avez-vous déjà des pistes?

Je trouve stimulant de travailler différemment des autres banques et compte renforcer le savoir-faire dans davantage de domaines. Par exemple en engageant des spécialistes hors du monde bancaire, pour que nous soyons davantage que des bailleurs de fonds: nous pourrions ainsi intensifier l'accompagnement et la facilitation, sur des questions de fond comme pour la mise en réseau. Je crois que dans un contexte toujours plus numérisé, nous avons de plus en plus de possibilités d'utiliser notre réseau et de mettre en contact les bonnes personnes.

En 2015, le volume des crédits de la BAS a pour la première fois enregistré une progression supérieure à celle des fonds de la clientèle, ce qui est nécessaire pour réduire l'excédent de liquidités.



Ursula Baumgartner est membre de la direction générale de la BAS depuis mai 2016.

Cette tendance positive se poursuit-elle en 2016?

L'an dernier, la BAS s'est efforcée de diminuer les liquidités, qui nous coûtent cher en raison des taux d'intérêt négatifs. La Banque a par exemple proposé un prêt hypothécaire à des conditions avantageuses dans le cadre de son 25^e anniversaire. Il n'est toutefois pas encore certain que ce revirement de tendance se confirme.

La BAS a accordé depuis quelques années un plus grand nombre de crédits hypothécaires pour des villas et logements en propriété. Est-ce compatible avec ses objectifs environnementaux?

Les financements de logements à usage propre sont à la fois judicieux et importants pour notre portefeuille de crédits, car ils comportent moins de risques que les prêts à la clientèle commerciale. Avec l'outil de mesure du mitage du territoire développé par la BAS, nous avons fixé des limites qui me semblent tout à fait pertinentes. Il est du ressort de la BAS d'éviter de financer des habitations qui contribuent à l'étalement urbain.

Le dernier rapport semestriel indique que 85 pour cent des prêts de la BAS présentent une valeur ajoutée sociale et environnementale. Que peut faire la BAS pour que cette part reste si élevée?

Dans l'activité de crédit, il faut constamment essayer d'attirer de nouvelles clientes et nouveaux clients dont les entreprises et projets apportent une valeur ajoutée sociale et environnementale. Et nous devons étendre notre spécialisation en matière d'agriculture biologique et d'énergies renouvelables à d'autres domaines d'avenir.

Lesquels en particulier?

La question est: où se trouve la demande? Le déterminer fait partie de notre processus stratégique. En outre, j'ai eu depuis le mois de mai des entretiens avec presque toutes mes collaboratrices et tous mes collaborateurs. Cela m'a permis de constater que beaucoup d'entre elles et eux sont socialement actifs pendant leurs loisirs. Je voudrais tenir compte de cette observation pour la Banque et l'appliquer aux secteurs d'encouragement. Les gens sont fascinés par le fait qu'à la BAS, on puisse associer travail et engagement social. Voilà une valeur ajoutée inestimable pour notre banque, et nous ferions bien de l'utiliser encore mieux.

«CE QUE NOUS APPELONS CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST UNE ANTI-CROISSANCE»

Tout le monde parle de développement durable, mais que recouvre exactement ce concept? Et que dire des divergences entre durabilité et croissance économique? Le journaliste, auteur et expert allemand en développement durable Ulrich Grober répond à la question: «Une croissance durable est-elle possible?»

Propos recueillis par Sarah Eggo

moneta: Le terme de développement durable est omniprésent et toujours plus souvent perçu comme vide de sens.

Comment le définiriez-vous?

Ulrich Grober: Le développement durable, une coquille vide? Je n'en suis pas si sûr. Il contient assurément un noyau vivant, une substance riche et une grande réalité. Faute de pouvoir lui donner un nouveau sens, je me fonde sur la sagesse des anciennes définitions. Ma préférée est: «La durabilité est ce à quoi l'on se raccroche quand tout le reste ne tient plus.» On trouve le développement durable dans le dictionnaire de la langue allemande rédigé par Joachim Heinrich Campe en 1809. Il y est déjà présenté comme un antonyme de l'effondrement. N'est-ce pas très actuel?

Bien que le concept ne soit pas toujours concret, il a généralement une connotation positive. Quels sentiments lui associez-vous?

Un sentiment d'appartenance qui ne se limite pas au cadre de vie proche. Un «sentiment océanique», pour reprendre une expression de Romain Rolland débattue par Sigmund Freud. Il décrit ainsi une sensation d'éternité, d'extension du moi dans le monde. Je pense à la photo iconique *Blue Marble* de la NASA, où l'on voit la planète bleue depuis l'espace. La Terre flotte dans le vide et l'obscurité de l'Univers. L'atmosphère, les terres émergées et les océans constituent la biosphère, le milieu vital. La photo montre la beauté et l'unicité, mais aussi la fragilité de notre habitat. Cette image est comme une matrice de notre réflexion sur le développement durable. Mon conseil est de se la rappeler brièvement quand on entend ou prononce l'expression «développement durable».

Bien qu'il existe un certain consensus social quant au fait que la durabilité soit souhaitable, notre monde semble ne pas être durable. Une étude publiée récemment par la Fondation Bertelsmann* conclut que

les pays industrialisés vont très probablement rater les nouveaux objectifs de développement durable des Nations unies.

La conclusion de cette étude est inquiétante, bien sûr, mais les chiffres et prévisions empiriques ne sont que des vues de l'esprit. L'avenir est un territoire vierge. Ce qui m'intéresse avant tout est le changement de valeurs en cours. Le détronement de la cupidité, le désir de décélération, la soif d'empathie, la revalorisation des biens communs, la redécouverte de l'environnement proche et des petits cadres de vie: ce sont là de réelles tendances dans nos sociétés. Il s'agit de l'avenir émergent. Il faudrait abandonner la vision tunnel sur les symptômes de crise et d'effondrement pour concentrer notre regard sur les éléments de notre futur qui sont en train de germer et sont porteurs d'espoir.

A votre avis, que doit faire une banque pour contribuer à un monde plus durable?

Elle doit prendre au sérieux cet essor des valeurs durables et s'en inspirer; observer avec soin les structures durables, les renforcer, les multiplier et les aider à percer. Selon moi, ce serait judicieux et porteur de sens pour l'activité entrepreneuriale d'une banque, de même que pour les initiatives privées et publiques.

Dans votre nouveau livre, vous traitez de la croissance et du développement durable. Ces deux concepts ne se contredisent-ils pas?**

Le développement durable repose sur des ressources renouvelables. Il s'attache à la capacité de régénération des sols et des cycles de l'eau, à l'assainissement des écosystèmes pour le bien de la nature. Ce que nous appelons croissance économique n'est rien d'autre qu'une anti-croissance. La construction d'un centre commercial sur un espace vert anéantit celui-ci. Le centre génère davantage de produit national brut et d'argent -, mais détruit la croissance



Ulrich Grober, auteur et expert en développement durable.

naturelle. La métaphore de «croissance économique» désigne une production continue et éffrénée. Le «toujours plus» mène à la chute dans le néant.

L'économiste et éthicien Christian Arnsperger a écrit en 2013, dans le rapport de gestion de la BAS, que celle-ci devait se développer pour favoriser une croissance sélective, plus écologique et plus sociale de l'économie suisse. Existe-t-il dès lors une croissance économique qui ne serait pas anti-croissance, mais apporterait davantage de durabilité?

Je voudrais l'exprimer ainsi: à toutes les structures véritablement durables, nous devons donner davantage d'espace pour grandir. Pour cela, il nous faut résolument lâcher les structures non durables, les vider, les amenuiser et les laisser s'effondrer. En d'autres termes: les détruire avec créativité. Si tout se passe bien, il en résultera une économie allégée, sobre en ressources et proche de la nature. Obtenir la meilleure qualité de vie possible, accessible à toutes et tous avec un minimum de ressources: voilà le défi.

* Christian Kroll, *Die nachhaltigen Entwicklungsziele der UN: Sind die Industriestaaten bereit?* Bertelsmann Stiftung, 2015 (étude également disponible en anglais sous le titre *Sustainable Development Goals: Are the rich countries ready?*, pas encore traduite en français).

** Ulrich Grober, *Der leise Atem der Zukunft. Vom Aufstieg nachhaltiger Werte in Zeiten der Krise*, Oekom Verlag, 2016 (inédit en français).

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN MODÈLE ET UN PROCESSUS

Le concept de développement durable est politiquement controversé, et son sens exact reste souvent flou. Michael Diaz, responsable du secteur Placement, revient sur l'histoire mouvementée de cette notion et sur la signification qu'elle peut avoir aujourd'hui, en particulier pour les activités de la BAS.

Texte: Michael Diaz

Ces critiques mettent en lumière les problèmes du concept de «développement durable»: de nombreuses questions restent sans réponse. Le développement durable est-il là pour la croissance industrielle? Y a-t-il des limites à la croissance, ou des technologies efficaces pourraient-elles les repousser? Existe-t-il seulement quelque chose comme la non-durabilité?

Un concept, plusieurs dimensions

Au XIV^e siècle déjà, l'administration des forêts parlait de «développement durable». On trouve les deux mots associés dans l'ordonnance de Brunoy, première réglementation forestière connue en langue française, édictée par Philippe VI de Valois en 1346. L'objectif était environnemental, puisqu'il s'agissait de garantir le renouvellement de la forêt en tant que ressource, entre autres pour permettre la construction navale à long terme. En Allemagne, l'administrateur minier saxon Hans Carl von Carlowitz plaidait au début du

Alors qu'au cours d'une soirée récemment organisée par la BAS, je dévoilais le thème des prochains Débats d'argent - le développement durable -, un profond soupir est venu de l'assistance. Le concept est de plus en plus galvaudé. Il semble avoir perdu depuis longtemps son sens et sa substance, apparemment au point de susciter la lassitude à sa simple évocation. Voilà qui est étonnant, pour un concept porteur de tant d'espoir.

Il n'y a pas de définition contraignante du développement durable. Pis encore, il existe deux niveaux conceptuels: l'un en tant que terme à caractère général, dans le sens de «durable», «soutenable», «exigeant», puis en tant que notion politique. Pour le second niveau, une définition commune est celle que donne le rapport Brundtland publié en 1987: «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.»

Le grand exploit du rapport Brundtland est d'avoir réuni pour la première fois les thèmes du développement et celui de l'environnement dans les débats. Cela ne concerne pas seulement les aspects de l'écologie, mais aussi ceux de la justice sociale actuelle et future. Alors qu'avec son titre *Halte à la croissance?*, le rapport du Club de Rome proclamait en 1972 la contradiction entre développement durable et croissance, le rapport Brundtland contredisait ce point de vue selon lequel l'économie industrielle et la durabilité écologique étaient incompatibles. D'autres aspects du rapport Brundtland suscitent la critique. Par exemple, le fait qu'il reconsidère simplement la crise écologique comme une crise de l'efficacité ou de la technologie, ou le fait que son objectif premier soit la satisfaction des besoins humains au lieu de la protection de l'environnement.

XVIII^e siècle contre la surexploitation des ressources forestières; il préconisait dans son ouvrage *Sylviculturae oeconomicae* une exploitation continue, permanente et durable de la forêt, afin d'assurer des réserves pour les générations futures.

Comme l'a retracé Ulrich Grober (*lire aussi l'entretien en p. 17*) dans un de ses livres*, le cheminement du principe de développement durable compte de nombreuses étapes, notamment les «limites de la croissance», le rapport Brundtland et *Sauver la Planète*, une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature en 1991. Celle-ci détaille une stratégie mondiale de la conservation, dans laquelle le précepte de «capacité de charge» joue un rôle important. Elle traite également de la notion de qualité de vie.

Voilà mentionnés presque tous les ingrédients qui composent le développement durable, aussi pour la BAS. Il est question de la viabilité de nos actes pour la planète et, par conséquent, de la protection de notre environnement; de justice sociale dans la redistribution des biens rares; de solidarité maintenant et demain; de qualité de vie dans le sens de développement personnel et - pour finir - du tout constitué par l'écologie, la société et l'économie. S'y ajoute l'idée fondamentale de la participation. On retrouve aujourd'hui l'ensemble de ces notions dans ce concept initialement utilisé pour des raisons de style.

Un modèle pour la pratique politique et entrepreneuriale

Le terme de développement durable n'est donc pas sujet à la controverse parce qu'il serait difficile à cerner: les divergences découlent surtout de la manière d'interpréter l'idée de base de la durabilité dans la pratique politique. Cependant, pour un thème politique, l'inconvénient de l'ambiguïté est tout sauf exceptionnel. De même que nous nous laissons enthousiasmer par la notion de démocratie, nous en avons chacune et chacun notre propre perception. Les opinions divergent par exemple quant à savoir si c'est la démocratie directe ou indirecte qui répond au mieux à l'idée fondamentale.

En ce sens, quand il est question de développement durable, nous ne parlons pas d'un état, mais d'un processus, d'une idée régulatrice, d'un modèle. Le développement durable n'est pas un but: il est un mécanisme d'évolution culturelle. Il n'y a pas d'état durable ou non durable en soi. Si nous essayons malgré tout de voir à quel point notre mode de vie est durable ou non, l'«empreinte écologique» est l'étalon le plus populaire.

Le développement durable est devenu un concept établi. Non sans raison. La politique ainsi que les actrices et acteurs sociaux les plus divers l'ont adopté et, dès lors, légitimé en tant que terme et concept. Il a davantage de contenu que saurait en englober une définition unique à la Brundtland. Il exprime une idée importante pour la BAS. On devrait l'utiliser avec respect et discernement.

* Ulrich Grober, *Die Entdeckung der Nachhaltigkeit: Kulturgeschichte eines Begriffs*, Antje Kunstmann, 2013. Voir aussi, en anglais, du même auteur, *Sustainability: A Cultural History*, Green Books, 2012 (ouvrages inédits en français).

QU'EST-CE QU'UNE BANQUE DURABLE?

Une banque est particulièrement durable si son activité économique a le meilleur impact socioécologique possible et si elle vise fortement l'économie réelle. Derrière cela réside la conviction que les investissements dans l'économie réelle exercent un plus grand effet de levier sur le développement de l'économie et de la collectivité

que les transactions purement financières. En outre, la banque doit aussi être durable au sens économique du concept. Premièrement, elle doit être résistante en temps de crise et tout simplement en mesure d'exister sur le marché. Deuxièmement, il importe qu'elle vise des objectifs à long terme et non pas le succès à court terme.

«ÉCONOMIE VERTE» EST UNE CHANCE

La Banque Alternative Suisse voit dans l'initiative pour une «économie verte» une opportunité de renforcer le changement structurel, trop longtemps différé, de l'économie vers davantage de durabilité. Les banques pourraient y jouer un rôle précurseur, mais cela impliquerait aussi qu'elles reconsidèrent la conception de leur rôle.

Le 25 septembre 2016, les citoyennes et les citoyens suisses se prononceront sur l'initiative populaire lancée par les Verts «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)». Le point de départ de l'initiative est la consommation des ressources et de la nature qui est beaucoup trop importante en Suisse - cela est incontesté. Le but de l'initiative est de réduire l'empreinte écologique d'ici à 2050 à un niveau que la planète puisse supporter et d'assurer ainsi une qualité de vie élevée sur le long terme. Elle exige une réorientation contraignante vers une «économie verte» qui se fonde sur la protection du climat, une utilisation efficiente des ressources, les principes d'une économie circulaire et des importations propres.

L'«économie verte» est une opportunité

La Banque Alternative Suisse (BAS) soutient les objectifs des initiations et des initiants. L'ensemble des acteurs économiques doit être responsabilisé et contribuer au développement durable. A cette fin, l'initiative fait des propositions concrètes et réalisables. Elle met en place un cadre politique contraignant, tout en laissant suffisamment d'ouverture pour le développement économique. Un changement structurel de l'économie suisse est inévitable compte tenu des défis écologiques à venir et il ne saurait être retardé davantage. En acceptant l'initiative, la Suisse se retrouverait en bien meilleure posture qu'aujourd'hui pour affronter ces défis. La BAS estime que l'initiative pour une «économie verte» est une réelle opportunité pour notre pays.

Les banques pourraient être des précurseurs vers l'«économie verte»

Les crédits bancaires jouent un rôle important dans la bonne marche de l'économie et les banques tiennent par conséquent un rôle majeur au sein du circuit économique. Mais la plupart des établissements se considèrent encore trop souvent comme des acteurs neutres et ne remettent pas en question ce qu'ils financent. Si les banques veulent montrer la voie vers une «économie verte», elles doivent revoir leur manière de penser et reconsidérer leur rôle:

1. Les banques doivent créer de la transparence. Le devoir de responsabilité implique que les activités bancaires soient vérifiables et compréhensibles. Une transparence élevée concernant le modèle d'affaires, les financements octroyés ou les placements effectués, constituent le fondement pour une transition vers une «économie verte». Cela est d'autant plus vrai

lorsque la transition doit se faire sur une base volontaire des acteurs. Lorsqu'un cadre contraignant existe, l'obligation de rendre compte gagne d'autant plus en importance. La transparence est alors l'unique moyen qui permet d'éviter des distorsions de concurrence.

2. Les banques doivent développer un nouveau savoir-faire et le mettre en œuvre. De nos jours, les décisions d'octroi de crédits ou d'investissements reposent uniquement sur des critères financiers. Une «économie verte» doit également tenir compte des opportunités et des risques sous l'angle écologique et social lors de la décision d'octroi de crédit, c'est-à-dire, lors de l'application de modèles de calcul du rapport risque-rendement. Le savoir-faire nécessaire dans cette perspective est actuellement trop peu présent dans les banques.
3. Les banques doivent reconsidérer la notion de but lucratif. De nos jours, les coûts de notre mauvais comportement d'un point de vue social ou écologique sont à la charge de la société - ils sont externalisés. En d'autres termes, les marchés n'en tiennent pas correctement compte et ne parviennent pas à leur attribuer un prix. Par conséquent, ces coûts sont inégalement répartis sous l'angle sociétal. L'«économie verte» a pour but de corriger cet état de fait. Tous les acteurs, qui jusqu'ici ont su tirer bénéfice de cette externalisation des coûts sociaux et écologiques, doivent modifier leur façon de penser et renoncer à leur attente de rendement financier ayant prévalu jusqu'à présent.
4. Les banques doivent mettre à disposition du capital-risque. Les *social entrepreneurs* et les entreprises innovantes et durables sont les précurseurs de la transition vers l'«économie verte». Elles ont besoin de capital-risque et de capital de croissance, afin de pouvoir proposer leurs solutions à grande échelle. Pour l'instant, les banques sont mal armées pour s'atteler à cette tâche, car le système privilégie une minimisation des risques lors des financements. Il est dès lors nécessaire, d'une part, d'instaurer une meilleure répartition des risques entre les banques, les déposantes et les déposants, ainsi que les pouvoirs publics, et, d'autre part, que les banques renforcent leur assise de fonds propres afin de supporter les risques. Pour y parvenir, elles ont besoin d'un actionariat qui ne mesure pas le succès de la banque principalement au bénéfice qu'elle réalise, mais à sa contribution au développement durable en Suisse.
5. Les banques doivent rechercher le dialogue. Elles sont au service de leur clientèle. Dans le cadre de leurs activités de conseil, elles peuvent expliquer à leurs clientes et clients le fonctionnement de l'économie et son interaction avec le développement durable, et attirer leur attention au rôle particulier d'une banque. Les banques rendent ainsi leur clientèle apte à agir en tant que consommatrices et consommateurs critiques. Des établissements bancaires courageux renonceront entièrement à offrir des produits non durables et feront confiance à la demande sans cesse croissante de produits socio-écologiques.

Une première étape vers le long chemin d'une société durable

L'initiative pour une «économie verte» place au centre des préoccupations la gestion et l'utilisation des ressources naturelles. C'est une première étape importante pour fixer au niveau de la Constitution des conditions cadres contraignantes, mais cela ne saurait suffire pour atteindre une société durable au sens large. Il s'agit de la viabilité pour la planète de nos activités humaines et, par conséquent, de la protection de notre environnement, de l'équité et de la solidarité envers les générations actuelles et futures face à la rarefaction des biens, de la qualité de vie qui permet l'épanouissement personnel et, en fin de compte, de l'écologie, du social et de l'économie dans leur globalité.

NOUVELLE RESPONSABLE DES FINANCEMENTS À ZURICH



Tanja Reuter a repris la tête du secteur des financements à Zurich.

Tanja Reuter est conseillère en crédits depuis la fin de 2015 au centre de conseil de la BAS à Zurich. Début septembre, elle a repris la tête de l'équipe de conseil qui s'occupe des financements. «Je suis ravie de pouvoir mettre en œuvre mon expérience et mes connaissances financières dans une banque engagée socialement et écologiquement!» s'enthousiasme Tanja Reuter. Elle succède à Roland Zeindler, qui a choisi une nouvelle orientation professionnelle. Nous leur souhaitons plein succès!

DÉBATS D'ARGENT BAS 2016/17

TOUT EST-IL DURABLE?

Partout, il est question de développement durable (ou, plus généralement, de durabilité). Le Larousse définit ainsi le terme: «Mode de développement veillant au respect de l'environnement par une utilisation prudente des ressources naturelles afin de les rendre durables dans le long terme.» Cela permet différentes interprétations, voire des abus. Quand tout et son contraire sont présentés comme durables, ne vaudrait-il pas mieux renoncer à l'expression galvaudée?

Les débats d'argent de la BAS creuseront le sujet avec la contribution de spécialistes en la matière. La discussion devrait nous aider à développer notre propre compréhension de ce qu'est la durabilité.

En Suisse romande, le prochain débat est prévu en février 2017.

Pour découvrir les précédents débats, consultez www.bas.ch/debats-dargent

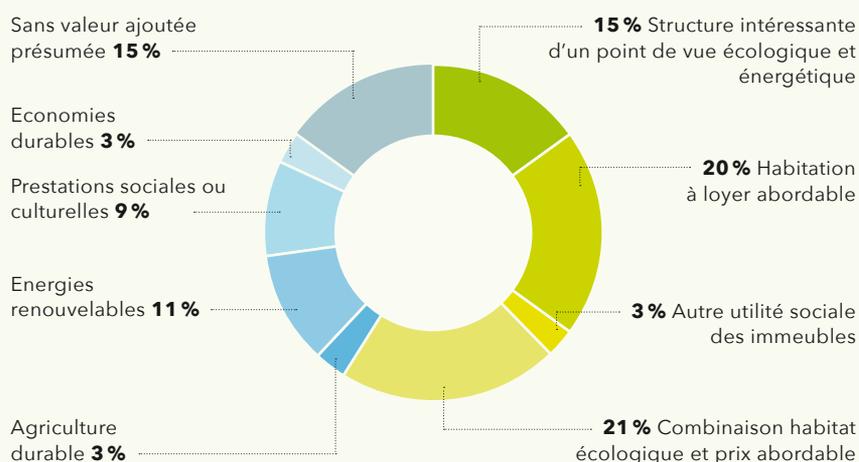
ACTIVITÉ DE CRÉDIT UNE VALEUR AJOUTÉE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE GRÂCE AUX CRÉDITS DE LA BAS

La Banque Alternative Suisse a financé plus de mille projets et entreprises porteurs de sens. Le volume des crédits disponibles s'élève actuellement à 1,319 milliard de francs.

Tous les projets et entreprises financés par la BAS satisfont aux exigences minimales de la Banque: par exemple, ils n'ont rien à voir avec l'industrie de l'armement, n'enfreignent pas les droits de la personne et ne participent pas au mitage du territoire. La BAS a accordé près de 85 pour cent de ses crédits à des projets et entreprises démontrant une valeur sociale ou environnementale spécifique, qu'il s'agisse d'habitat écologique ou abordable, d'agriculture biologique ou encore d'énergies renouvelables. Elle a ainsi dépassé son objectif minimum de 80 pour cent. Depuis 2014, la Banque détermine la valeur ajoutée de ses financements pour la nature et la société, ce qui lui permet d'indiquer la contribution de ses activités de crédit au bien commun.

LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

Sur un total de 1,319 milliard de francs de crédits utilisables, 85 pour cent démontraient une valeur ajoutée à fin juin 2016.



INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc aucunement d'une recommandation d'achat de la Banque.

TROIS PROJETS DU PORTEFEUILLE DE CRÉDITS DE LA BAS



Tourisme
doux et
agriculture
durable



Tourisme
doux



Agriculture
durable

Là-ôh! Un agrotourisme de haut niveau

Situés dans le val d'Hérens, au cœur des Alpes valaisannes, les gîtes Là-ôh! sont des havres de paix en pleine nature. Une nature que Jean-Yves Zermatten et sa famille souhaitent faire découvrir à leurs hôtes tout en leur offrant un endroit propice à la détente. Son projet a pour ambition de conserver des bâtiments typiques et de perpétuer les méthodes de construction traditionnelles du val d'Hérens. Tout a commencé il y a quelques années, lorsque Jean-Yves Zermatten a entrepris la transformation de trois «granges-écuries» dans le but de diversifier ses revenus. Perchés à plus de 1500 mètres d'altitude, les gîtes peuvent accueillir jusqu'à dix-huit personnes. L'eau chaude est produite par des capteurs solaires installés sur les toits.

Si le maintien des méthodes de construction traditionnelles est important pour le Valaisan, la conservation du paysage l'est tout autant. Jean-Yves Zermatten est agriculteur bio. A ce titre, il exploite des terrains à très forte déclivité qui, avec la déprise agricole à partir des années 1960, ont été délaissés. Une toute grande partie de ces surfaces sont des objets d'importance nationale et sont inscrites à l'inventaire fédéral concernant les prairies et pâturages secs (PPS). Jean-Yves Zermatten vend les produits biologiques issus de sa ferme à un grand distributeur et a fait installer une centrale solaire photovoltaïque financée par la BAS sur le toit de sa bergerie.

La BAS a soutenu le projet de gîtes Là-ôh! avec un crédit de plus de 300 000 francs.

www.la-oh.ch

Isla Bed and Breakfast, un îlot de détente

«La tranquillité et la nature juste devant notre porte»: telle est la promesse des chambres d'hôtes Isla, à Nufenen, aux Grisons. Ce petit village proche du parc Adula, candidat au titre de parc national, offre de nombreuses possibilités d'excursions. En hiver, la région est connue pour ses pistes de ski de fond et comme point de départ pour le ski de randonnée. La famille Meuli tient à l'harmonie de ses chambres d'hôtes avec la nature. Moderne, mais construite avec des matériaux naturels, la maison affiche une simplicité qui se fond bien dans le paysage. Le sol de l'entrée est en ardoise, le chauffage utilise l'énergie géothermique. Chaque étage a son propre caractère architectural: il y a deux appartements de quatre chambres, une cuisine et un coin salon. Les amateurs de sport trouveront assez d'espace à l'entrée pour y laisser leurs vélos, skis ou luges. Les personnes qui réservent un séjour avec petit-déjeuner savoureront des produits bio de la ferme de la famille Meuli. La clientèle peut compter sur la tranquillité et la nature, sans renoncer au confort.

La BAS a soutenu le projet avec un crédit de 150 000 francs.

www.ferienhaus-isla.ch

Harmonie avec la nature à Schönthal

L'ancien monastère bénédictin de Schönthal, à Langenbruck, dans le canton de Bâle-Campagne, est surtout réputé pour son parc de sculptures. Il réunit actuellement 31 œuvres de 22 artistes. Le parc fait dialoguer art et nature. C'est aussi en harmonie avec l'environnement que sera désormais géré le domaine agricole du monastère, qui s'étend sur 100 hectares et englobe trois vallées. L'exploitation se reconverit dans le cadre de la reprise de bail. Une étude de l'Institut de recherche pour l'agriculture biologique (FiBL) a défini des mesures visant à obtenir une grande biodiversité, alors qu'une autre étude montre le potentiel de développement esthétique du paysage. Ces projets seront fusionnés et réalisés avec une conversion à l'agriculture Demeter. La société Hofgut Schönthal GmbH, fondée en avril 2015, est la nouvelle preneuse à bail pour une location à long terme. Martin Ott, président de la direction, a accompagné la réorientation. Jonathan Dennert est exploitant sur place depuis juillet 2016. La conversion nécessite certaines modifications, qu'il faut financer. Par exemple, l'étable deviendra une stabulation libre pour le bétail. Avec cette ferme biodynamique, Hofgut Schönthal souhaite faire prospérer «une symbiose entre agriculture, histoire, nature et art moderne». La BAS participe au projet avec un crédit de 170 000 francs.

www.schoenthal.ch

AVEC DES ACTIONS BAS, VOUS PARTICIPEZ

Faites l'acquisition d'actions BAS et soutenez ainsi une activité plus sociale et plus écologique.

Le capital social est la base qui permet à la Banque d'octroyer des crédits. Plus cette base est large, plus celle-ci peut financer de projets et d'entreprises.

Vous trouverez le bulletin de souscription ainsi que des informations supplémentaires sur www.bas.ch/actions.

UN BON SEMESTRE POUR LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

La Banque Alternative Suisse se porte bien, malgré un contexte économique difficile. La marche des affaires a répondu aux attentes lors du premier semestre.

La BAS en chiffres

Nombre de client-e-s	30 894
Nombre de preneuses et preneurs de crédit	1 027
Moyenne des crédits	CHF 1 123 000
Nombre d'actionnaires	5 890
Nombre de postes	97
Equivalents plein temps	81,1
Total du bilan	CHF 1 609 000 000
Fonds propres	CHF 132 900 000
Ratio de fonds propres (pondérés en fonction du risque)	16,4 pour cent
Bénéfice semestriel	CHF 3 100 000

Le nombre de clientes et clients a augmenté de près de 300 personnes, s'élevant à 30 894 au total. Les avoirs de la clientèle, en légère diminution, ont atteint 1,453 milliard de francs au 30 juin 2016.

Les prêts sont en hausse de 84 millions, à 1,153 milliard de francs (+7,9 pour cent). La somme du bilan s'est établie à 1,6 milliard (+1,2 pour cent). La croissance ralentit encore, tandis que la structure du bilan tend à s'équilibrer.

Au 30 juin 2016, la BAS administrait 177 millions de francs sous mandat de gestion de fortune pour sa clientèle. Le mandat «Impact Fonds» lancé en mars a étoffé la gamme d'une nouvelle prestation plus axée sur les effets.

Depuis la dernière libération en janvier 2016, le capital-actions est de 84,8 millions de francs. La Banque dispose ainsi de 132,9 millions de francs de fonds propres, ce qui va au-delà des exigences réglementaires.

Après les six premiers mois, les opérations d'intérêts ont totalisé un revenu net de 9,7 millions de francs. Avec 1,8 million de francs, le produit des commissions et prestations a été supérieur aux prévisions. Dans le même temps, les charges d'exploitation ont augmenté de 1,9 pour cent par rapport au premier semestre 2015. Il en a résulté un bénéfice net d'environ 3 millions de francs. Malgré un contexte économique difficile, la BAS devrait atteindre ses objectifs financiers d'ici la fin de l'année.

RAPIDE, FACILE ET SANS NIP

Depuis le mois de septembre, toutes les nouvelles cartes Maestro de la Banque Alternative Suisse permettent de payer sans contact. Quels sont les avantages de ce système ?

La carte Maestro sans contact est un moyen pratique et rapide de payer jusqu'à 40 francs d'achats à la caisse sans devoir saisir son code PIN. Depuis septembre, toutes les cartes Maestro de la Banque Alternative Suisse (BAS) proposent cette option. Il suffit d'approcher la carte du lecteur pour débiter le montant dû. Les cartes de crédit incluent cette possibilité depuis quelque temps déjà. La méthode de paiement fonctionne avec les lecteurs munis du logo «sans contact».

Protection contre les paiements involontaires

Le système repose sur la technologie NFC (*near field communication*). Comme avec les forfaits de ski, par exemple, la puce et le lecteur échangent des données. La portée de la carte n'est que de deux à quatre centimètres, ce qui évite tout paiement involontaire quand on passe devant un lecteur. Il est toutefois techniquement possible de lire sur la puce le numéro et la date d'expiration de la carte au moyen d'un dispositif spécial. Un simple étui de protection permet d'empêcher ce piratage. La Banque Alternative Suisse tient à offrir la meilleure sécurité à sa clientèle: elle remet donc un étui avec chaque nouvelle carte Maestro. Si l'on ne souhaite pas utiliser la fonction sans contact, il suffit de demander à la Banque de la désactiver.

SOSTENIBILITÀ COME PRINCIPIO E PROCESSO

Il concetto di sostenibilità è politicamente controverso. Il significato esatto del termine spesso non è chiaro. Michael Diaz, responsabile del settore investimenti, getta uno sguardo sulla movimentata storia del termine dalla sua genesi, mostrando il significato che oggi può assumere la «sostenibilità», non da ultimo per l'attività della BAS.

Testo: Michael Diaz

Quando recentemente, durante una serata organizzata dalla BAS, ho annunciato che il tema del dibattito successivo sarebbe stata la sostenibilità, ho sentito un profondo sospiro serpeggiare tra il pubblico. Sostenibilità è un termine inflazionato al giorno d'oggi. Da tempo si sostiene che tale termine sarebbe stato svuotato e privato del suo significato. A quanto pare la gente si è stancata di sentirlo. Sconcertante, per un concetto foriero di speranza!

In realtà non esiste una definizione vincolante del concetto di sostenibilità. Ciò che complica le cose sono i due diversi livelli concettuali: da un lato c'è il termine generico di «sostenibilità» intesa come «durabilità», «durevolezza», «continuità», dall'altro c'è il concetto politico, definito per la prima volta nel rapporto Brundtland del 1987, che tradotto in italiano alla lettera recita: «Lo sviluppo sostenibile è uno sviluppo che soddisfa i bisogni del presente, senza compromettere la possibilità delle generazioni future di soddisfare i propri.»

Il rapporto Brundtland ha il grande merito di aver avviato, per la prima volta, un dibattito costruttivo sulla politica di sviluppo e ambientale. Non si tratta unicamente degli aspetti ecologici, ma anche di equità sociale, odierna e futura. Se il rapporto commissionato dal Club di Roma nel 1972, dal titolo «I limiti dello sviluppo», proclamava la contraddizione tra sostenibilità e sviluppo, il rapporto Brundtland rivedeva la sua concezione sull'incompatibilità tra economia industriale e sostenibilità ecologica. Altre critiche mosse al rapporto Brundtland: la crisi ecologica verrebbe semplicemente reinterpretata come crisi di efficienza o crisi tecnologica, dando la priorità al soddisfacimento dei propri bisogni, piuttosto che alla tutela ambientale.

Tutte considerazioni che riportano il concetto di sostenibilità al punto che molte domande restano senza risposta. Sviluppo sostenibile significa sviluppo industriale? Ci sono dei limiti allo sviluppo, oppure tali limiti possono essere rimossi grazie alle tecnologie dell'efficienza? Esiste il concetto di «insostenibilità»?

Un concetto multidimensionale

La versione italiana del concetto di «sostenibilità» fa risalire la genesi di tale termine alla metà del 20° secolo - l'Enciclopedia Treccani riporta il 1972, citiamo testualmente: «Il concetto di sostenibilità è stato introdotto nel corso della prima conferenza ONU sull'ambiente nel 1972, anche se soltanto nel 1987, con la pubblicazione del cosiddetto rapporto Brundtland, venne definito con chiarezza l'obiettivo dello sviluppo sostenibile che, dopo la conferenza ONU su ambiente e sviluppo del 1992, è divenuto il nuovo paradigma dello sviluppo stesso.» La versione tedesca, invece, risale ad oltre 200 anni fa, all'inizio del 18° secolo, ad Hans Carl von Carlowitz, il soprintendente alle miniere sassoni, contrario all'eccessivo sfruttamento delle risorse forestali. Nella sua opera «Sylviculturae oeconomicae» sosteneva

un approccio «durevole, costante, sostenibile» nella gestione delle risorse forestali. Per motivi stilistici Carlowitz cercò un sinonimo dei termini comunemente usati e conìò con «nachhaltend» (= sostenibile) un nuovo concetto, che sottolineava l'impegno di preservare le foreste per mantenere le risorse per le generazioni future.

Nel suo libro «Die Entdeckung der Nachhaltigkeit» (La scoperta della sostenibilità), il giornalista e saggista Ulrich Grober ripercorre le tappe della genesi del concetto, passando, tra l'altro, dai «Limiti dello sviluppo», al rapporto Brundtland, al rapporto dell'Unione internazionale per la scoperta della natura del 1991, dal titolo «Caring for the Earth», in cui viene elaborata una strategia di vita sostenibile, in cui il concetto di «carrying capacity», e cioè della «capacità di carico» degli ecosistemi, gioca un ruolo importante. Vi si menziona anche l'idea della qualità di vita.

Ecco così menzionati quasi tutti gli ingredienti che costituiscono il concetto di sostenibilità - anche per la BAS. Si tratta di sostenibilità delle nostre azioni sul pianeta e di tutela del nostro ambiente, di equità nella distribuzione delle risorse limitate e di solidarietà, oggi e domani, di qualità di vita in termini di crescita personale e, infine, della completa interconnessione tra economia, società e ambiente. A questo si aggiunga l'idea di base della partecipazione. Oggi tutto questo è contemplato nel concetto «sostenibilità», coniato in origine per necessità stilistiche.

Un principio per la prassi politica e imprenditoriale

Il concetto di sostenibilità, dunque, non è controverso perché difficile da formulare. Le opinioni divergono piuttosto su come interpretare, nella prassi politica, l'idea di base della sostenibilità. In un concetto politico, tuttavia, l'ambiguità non è inusuale: noi, ad esempio, pur lasciandoci entusiasmare dall'idea di democrazia, possiamo avere opinioni divergenti sulla questione se sia la democrazia diretta o quella indiretta ad esprimere al meglio i principi della democrazia stessa.

Allo stesso modo, quando entriamo nel merito della sostenibilità, non parliamo di uno stato, ma di un processo, di un'idea regolativa, di un principio. Come annota Lisa Grabe, la sostenibilità non è un obiettivo, bensì un processo evolutivo culturale. Non esiste uno stato, che sia di per sé sostenibile o insostenibile. E se cercassimo di capire quanto sia sostenibile o insostenibile il nostro modo di vivere, «l'impronta ecologica» sarebbe sicuramente la misura di valutazione più adottata.

Quello della sostenibilità è un concetto ormai consolidato. E non a torto. La politica e i più disparati attori della società hanno aderito a tale principio, legittimandolo a livello terminologico e concettuale. Il termine ha più contenuti rispetto alla definizione originaria di Brundtland. Esprime un'idea molto importante per la BAS, è quindi un termine da utilizzare con rispetto e intelligenza.

CHE COS'È UNA BANCA SOSTENIBILE?

Una banca è particolarmente sostenibile, quando la sua attività ha un impatto socio-ambientale il più positivo possibile ed è fortemente orientata all'economia reale. Un principio fondato sulla convinzione che gli investimenti nell'economia reale esercitano un effetto leva maggiore sullo sviluppo economico e sociale rispetto

alle mere transizioni finanziarie. La banca, inoltre, dovrà essere sostenibile in senso economico: questo significa che, da un lato, dovrà essere in grado di resistere soprattutto in tempi di crisi e, in generale, di sopravvivere sul mercato e, dall'altro, dovrà concentrarsi sugli obiettivi a lungo termine e non sui risultati positivi a breve termine.

Le marché illégal permet de survivre à la crise

A La Salada, au sud de Buenos Aires, tout tourne autour des vêtements. Ce site de 18 hectares abrite l'un des marchés illicites les plus populaires d'Amérique du Sud. Environ 40 pour cent des marchandises échangées sont des contrefaçons. Le sociologue Matías Dewey a étudié pendant sept mois le fonctionnement du marché.

Propos recueillis par Bärbel Bohr

moneta: Matías Dewey, comment décririez-vous La Salada?

Matías Dewey: Le site est immense et déroutant. Le marché noir a lieu trois fois par semaine. Les productrices et producteurs des environs viennent vendre leur marchandise directement aux boutiques de mode. Beaucoup de particuliers s'y rendent aussi pour faire leurs achats le dimanche. J'ai recensé 7822 stands. On estime que 15 000 personnes y travaillent, sans compter les gens qui s'occupent de l'infrastructure: il existe un système de transport pour amener les produits des véhicules aux stands, un service de consigne pour stocker les marchandises et – bien sûr – des échoppes de nourriture et boissons. La taille de La Salada fait que tout autour apparaissent des marchés secondaires. Ces activités sont illégales: les commerçantes et commerçants ne paient pas d'impôt ni de cotisation sociale pour leur personnel, qui touche souvent un revenu très inférieur au minimum légal.

Quelle est l'origine de La Salada?

Le marché est une conséquence de la restructuration de l'industrie du textile. En Argentine, beaucoup de personnes qui travaillaient dans ce secteur ont perdu leur emploi à cause de la mondialisation. Certaines ont décidé de mettre en place des ateliers clandestins pour continuer à gagner de l'argent. Elles ont apporté leur savoir-faire artisanal, et il leur fallait un endroit où vendre leur marchandise. Le marché de La Salada a été créé en 1991 par

des Boliviennes et Boliviens. Jusqu'à ce jour, la plupart des protagonistes sont issus de l'immigration.

N'y a-t-il pas de problèmes éthiques?

Il est notoire que ce qui se fait ici est douteux, mais il n'y a pas de pression sociale pour changer quelque chose. La crise économique qui sévit depuis quelques dizaines d'années ne laisse pas le choix à de nombreuses familles argentines, qui doivent s'habiller bon marché. La demande ne cesse de croître et donne aux protagonistes une certaine légitimité sociale, laquelle remplace pour ainsi dire l'absence de légalité.

La police et l'administration peuvent-elles ignorer cela?

On peut l'expliquer par la corruption généralisée. Tout le monde est impliqué. A l'entrée, une personne qui veut vendre des articles de mode contrefaits paie, en plus du prix de location du stand, une contribution symbolique à la police.

Existe-t-il une possibilité de régularisation?

Je ne pense pas, car La Salada enfreint largement le droit des marques. Et on ne voit aucune motivation à changer le système. S'il venait aux politiques l'idée d'interdire le marché, cela leur vaudrait les foudres de la population. Dans l'ensemble, leur regard va plutôt du côté des gagnants.

Et les propriétaires des marques?

Leurs pertes ne sont pas énormes. Premièrement, les personnes qui achètent par exemple un faux maillot de Messi ne font pas partie du public cible des entreprises, vu leur faible pouvoir d'achat. Deuxièmement, les marchandises piratées font de la publicité gratuite aux marques. Troisièmement, nous savons que beaucoup de gens acquièrent un article original sitôt qu'ils en ont les moyens.

Peut-on comparer La Salada avec d'autres marchés du même genre?

Leur point commun est l'illégalité. On peut bien sûr les distinguer par leurs différents degrés d'acceptation, ce que nous avons fait. La Salada est un marché illicite bénéficiant d'une légitimité sociale élevée. Celle-ci est nulle lorsqu'il s'agit de trafic d'organes ou de pornographie infantine. Il existe des processus de légalisation dans d'autres domaines, par exemple avec la marijuana.

Qu'est-ce qui vous a motivé à traiter ce sujet?

J'avais déjà étudié le commerce de pièces de voitures volées à Buenos Aires. Je savais donc où m'informer. Une tâche difficile, car construire un réseau de relations demande du temps. Et, comme on peut s'y attendre, la méfiance est de mise. J'ai trouvé intéressant d'en apprendre davantage sur un tel lieu de négoce, où la majorité de la population argentine vient se vêtir.

Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné pendant votre travail sur le terrain?

Loin de moi la volonté d'idéaliser. La Salada est un marché illégal et il s'y passe souvent des choses déplaisantes. Toutefois, cet endroit a aussi changé positivement la vie de nombreuses personnes. Je me souviens de ce que m'a dit Laura alors que nous parlions de son emploi de vendeuse: «J'ai appris à gagner mon propre argent avec mon propre travail; je ne peux plus envisager de vivre autrement.»



Matías Dewey est sociologue et collaborateur scientifique à l'Institut Max Planck pour l'étude des sociétés à Cologne. Dans le cadre du pôle de recherche Sociologie des marchés, il étudie les structures de marchés illégaux, jusqu'alors

examinées seulement sous l'angle criminologique. Avec la photographe Sarah Pabst, il a publié un reportage sur son travail de terrain à La Salada (www.lasaladaproject.com).